

LE 13 OCTOBRE 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Réouverture du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) de Parthenay

Réouverture du SMUR de Parthenay, 24h/24 et 7j/7

Le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (CH NDS) disposait jusqu'en 2020 de trois **SMUR** (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) positionnés à Faye l'Abbesse, Thouars et Parthenay. Dans le contexte de la crise sanitaire du COVID 19, deux SMUR ont été repositionnés sur Faye l'Abbesse. Un 3^{ème} SMUR avait été désactivé, en lien avec des difficultés de recrutement médical.

Suite à des recrutements opérés[1] (médecins, infirmiers, aides-soignants ambulanciers), et avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé (ARS), **le SMUR de Parthenay a repris du service, le lundi 6 octobre**. **Le SMUR fonctionne, conformément à la réglementation 24h/24 et 7j/7**, avec un médecin urgentiste, un IDE (Infirmier Diplômé d'Etat) et un aide-soignant ambulancier. Il est **déclenché par le SAMU – Centre 15**, situé au CH de NIORT, pour **répondre à des urgences vitales sur le terrain**.

Le positionnement d'un SMUR sur Parthenay vise à **répondre à un besoin de santé sur un territoire** dont certaines communes sont distantes de plus de 30 minutes à un accès aux soins urgents (zone blanche avec un risque de perte de chances).

Consultations de soins non-programmées, du lundi au vendredi, de 9h à 19h

Les **consultations de soins non-programmées de médecine générale et de petite traumatologie** continueront à fonctionner selon les modalités actuelles : **sans rdv, de 9h à 19h, du lundi au vendredi**, ou sur adressage d'un médecin ou du centre 15.

Un 2nd médecin est présent sur cette plage horaire, en complément de l'équipage du SMUR, afin d'**assurer la continuité de la prise en charge des patients** (si l'équipage du SMUR est déclenché sur une intervention extérieure). **L'accueil des patients s'effectue au secrétariat, situé dans l'entrée principale du site**.

Profils des patients pris en charge :

Pathologies relevant de la médecine générale et petite traumatologie (en lien avec la radiologie privée présente sur le site).

[1] Au total, afin de fonctionner 24h/24 et 7j/7, le SMUR nécessite 5 ETP de médecins, 6 ETP IDE et 6 ETP d'AS-ambulancier.

PERSONNE À CONTACTER

Alison GUIONET, Chargée de communication

✉ communication@chnds.fr

☎ 05 49 68 29 04

www.chnds.fr 